



Aurignac, le 01 juin 2017

INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE 6^{ème} / 5^{ème} / 4^{ème}.

Objet : Organisation de la fin d'année scolaire.

La Principale

Nos Références :
Mesdoc An2017.2018/
REINSCRIP/
calendrier fin an 6° 5° 4°

Dossier suivi par
Madame D. GARCIA,
Principale
Téléphone
05.61.90.80.60
Fax
05.61.90.80.61
Vie scolaire
0561908062
Mél.
0310003k@ac-toulouse.fr
Avenue de Benabarre
BP N° 5
31420 AURIGNAC

➤ **Date des Conseils de classe :**

JOURS	HEURES	CLASSES
Mardi 13 juin 2017	17 h 10	3° A
	18 h 00	3° B
Jeudi 15 juin 2017	17 h 10	6° A
	18 h 00	6° B
Lundi 19 juin 2017	17 h 10	5° A
	18 h 00	5° B
Mardi 20 juin 2017	17 h 10	4° A
	18 h 00	4° B

➤ **Restitution des manuels scolaires :** le vendredi 23 juin. Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} se rendront au C.D.I. accompagnés de leur professeur selon un planning ci-joint.

➤ **Liste des fournitures scolaires :** liste ci-jointe

➤ **Transport scolaire :** Privilégier l'inscription ou le renouvellement en ligne sur le site du CD 31 avant le 7 juin. Flyer ci-joint.

➤ **Dossier de demande de gratuité de la restauration scolaire :** à faire en ligne sur site CD 31. Flyer ci-joint

➤ **Semaine du 26 juin au 30 juin 2017 :**

- Les jeudi 29 juin et vendredi 30 juin, les cours ne seront pas assurés en raison de l'organisation de l'examen du Diplôme National du Brevet.
- Les cours reprendront du lundi 3 au vendredi 7 juillet 2017 inclus.

➤ **Réinscription des élèves :**

Les élèves étant inscrits dans le collège de secteur à partir de la classe de 6^{ème}, leur maintien pour les classes suivantes est automatique ; aucun dossier de réinscription ne sera à compléter. Par contre, il incombe aux familles de signaler tout changement (adresse, coordonnées tél, situation familiale, ...) et de fournir tout justificatif **avant le 15 septembre 2017**.

Pour les élèves qui quittent le collège, la situation sera signalée par écrit en mentionnant les coordonnées du nouvel établissement, l'exeat sera délivré après restitution de tous les livres et paiement de toutes les sommes dues.

➤ **Formalités de rentrée :** Fournir l'**attestation d'assurance scolaire** au professeur principal (**Responsabilité civile** pour les dommages causés à un tiers **ET** **individuelle Corporelle** pour les dommages subis). Pour les activités scolaires obligatoires, l'assurance est facultative. Pour les sorties et voyages scolaires, l'assurance est obligatoire.

- Cotisation à l'**UNSS de 20 €**, pour les élèves licenciés, remise à Mme Barthe
- Cotisation au **FSE de 12 € pour 1 élève, et de 8 € par enfant supplémentaire**, remise au professeur principal.

➤ **La rentrée pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}** est fixée au **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 à 8 h 30**.

La Principale,
D. GARCIA

LISTE DES FOURNITURES POUR TOUTES LES CLASSES
Année scolaire 2017/2018

1^o - MATERIEL COMMUN A TOUTES LES DISCIPLINES

- 1 cahier de textes ou agenda
- 1 cahier de brouillon. A renouveler régulièrement. Très utilisé en LV, français, maths
- Pochettes de feuilles simples et feuilles doubles grand format grands carreaux
- 1 chemise cartonnée grand format 24 X 32
- 1 Equerre, 1 Règle 30 cm, 1 Compas, 1 Rapporteur
- 1 Stylo à bille 4 couleurs, Stylo à encre (encre bleue), 1 Effaceur, 1 gomme, Un surligneur fluo
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds, 1 Crayon à papier, 1 Taille-crayon, 1 rouleau de scotch, 1 bâton de colle blanche
- 1 Pochette de papier calque ; uniquement en 6^o ; qui servira en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
- 1 Pochette de papier millimétré en 5^{ème} ; qui servira en 4^{ème} et 3^{ème}
- Crayons de couleur et feutres

☞ *Tous les cahiers devront être protégés ainsi que les manuels scolaires*

2^o - FOURNITURES PAR DISCIPLINES

- FRANÇAIS** Pour les tous les niveaux, de la 6^{ème} à la 3^{ème} :
- 1 cahier sans spirale grand format (21 x 29,7 de préférence) grands carreaux de 96 pages (à renouveler si besoin) ; le cahier suit d'une année à l'autre
- Uniquement en trispième : 1 petit carnet (11 x 17) de 96 pages (pas de répertoire)

LATIN

- 1 cahier sans spirale grand format (21x29,7) grands carreaux de 96 pages (le cahier suit d'une année à l'autre)

OCCITAN

- 1 cahier sans spirale grand format (21x29,7) grands carreaux de 96 pages.
Le cahier de 6^{ème} est conservé pour la 5^{ème} ; le cahier de 4^{ème} est conservé pour la 3^{ème}

MATHEMATIQUES

- 3 cahiers sans spirale grand format (21x29,7) grands carreaux de 96 pages
→ 1 calculatrice collège

ESPAGNOL

- 1 cahier sans spirale grands carreaux (21x29,7) de 96 pages (à renouveler si besoin) + 1 protégé cahier avec rabats
- 1 enveloppe papier kraft format (21 x 29,7)

ANGLAIS

- 1 cahier sans spirale grand format (24x32) grands carreaux de 96 pages + 1 protégé cahier avec rabats + feuilles de copie
- 1 grande enveloppe papier kraft format A4 (21 x 29,7)

HISTOIRE-GEOGRAPHIE EDUCATION CIVIQUE

- 6^{ème}/5^{ème}
4^{ème}/3^{ème}
 - 1 cahier sans spirale grand format (21 x 29,7) grands carreaux de 96 pages
 - 1 classeur grand format A4 (21x29,7) avec intercalaires – feuilles à grands carreaux et pochettes plastiques transparentes **OU**
 - 1 cahier sans spirale grand format (21 x 29,7) grands carreaux de 96 pages
 - 1 enveloppe papier kraft format A4 (21 x 29,7)
- TOUS niveaux**
- 1 chemise cartonnée avec élastiques

SCIENCE DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT) et PHYSIQUE CHIMIE

- 2 classeurs souples format A4 avec anneaux de 3 cm de diamètre + pochettes transparentes format A4 + feuilles blanches A4 petits carreaux (pour les activités)
- Calculatrice
- Clé USB
- Intercalaires (x2)
- 1 répertoire à spirales format 11 x 17
- Pour archiver les cours de cycle 4 en fin de 5^{ème} et de 4^{ème}, prévoir 2 classeurs à levier de dos 8 cm
- 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} : cahier **MON COMPAGNON SVT** Editions HATIER ISBN 978 2 401 02153 2 ; il sera à conserver tout au long du cycle 4

SCIENCES ET TECHNOLOGIE : en 6^{ème}

- 1 classeur souple format A4 + feuilles A4 petits carreaux + pochettes transparentes format A4

TECHNOLOGIE : 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}

- 1 classeur format A4 souple + feuilles A4 grands carreaux
- 50 pochettes transparentes pour classeur format A4

ARTS PLASTIQUES

- 1 pochette papier dessin (blanc) 180 g/m2 ; 24 x 32
- peinture gouache couleurs primaires : bleu (cyan) – jaune – rouge (magenta) – blanc – noir
- 1 classeur (souple) avec 30 pochettes transparentes ou porte vues 30 pochettes
- 1 feutre noir pointe moyenne

EDUCATION MUSICALE

- 1 porte – documents (40 documents)

EMI (éducation aux médias et à l'information)

- 1 classeur souple format A4 avec 20 pochettes ou porte-vues de 30 pochettes environ ; à garder pour les 4 ans.

E.P.S

- 1 paire de chaussures de sport (tennis), 1 short et 1 tee-shirt (période d'été), 1 survêtement (période hivernale)
- Les affaires d'E.P.S doivent être portées dans un sac à part.
L'élève doit se changer dans les vestiaires et ne pas arriver avec la tenue d'E.P.S.*

AUTRES FOURNITURES

En début d'année scolaire ou dans le courant de celle-ci les enseignants peuvent être amenés à demander l'achat de livres ou cahiers d'exercices supplémentaires.

INSCRIPTION EN LIGNE

AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

QUI ?

Pour bénéficier d'une carte de transport gratuit au 4 septembre, tous les élèves domiciliés en Haute-Garonne, doivent s'inscrire au transport scolaire par internet en juin.

QUAND ?

Le site d'inscription au transport scolaire est ouvert à compter du 1^{er} juin 2017.

OÙ ?

Sur haute-garonne.fr

COMMENT ?

Renouvellement de demande

Les familles des élèves qui bénéficiaient d'une carte de transport scolaire en 2016-2017 et avaient communiqué une adresse électronique dans le formulaire 2016 recevront leurs nouveaux identifiants de connexion avant le 1^{er} juin 2017 pour effectuer le renouvellement de leur dossier.

Inscription au transport scolaire

Les élèves qui demandent le transport scolaire pour la première fois doivent effectuer une inscription.

+ D'INFOS

Pour plus d'informations sur les critères de prise en charge du transport scolaire, le mode de transport emprunté, les modalités de délivrance du titre de transport,...

www.haute-garonne.fr ou 0800 011 593

Service à votre disposition
gratuitement



Consulter la décision

Après instruction de votre demande, un courriel vous informera que le Conseil départemental a rendu sa décision concernant votre demande.

Vous pourrez alors la consulter sur votre compte Aide à la Restauration ou eCollège31.

Enfant(s)



Steven ZOSEI

17 septembre 2002

Demande ARS 2017/2018



Aide accordée à **50%**



PDF 2 Ko

CONSULTER LE DOSSIER (PDF)

DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION

TRAITÉE

MON DOSSIER
DE DEMANDE EN LIGNE

Aide à la Restauration Scolaire

des collégiens
de Haute-Garonne



LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !

Si vous rencontrez des difficultés pour déposer votre demande en ligne, vous pouvez contacter la Direction de l'Éducation du Conseil départemental de la Haute-Garonne :

Hôtel du Département

1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Téléphone :
05 34 33 38 69 et 05 34 33 38 81
Courriel : ars@cd31.fr

Antenne de Saint-Gaudens

1, espace Pégot
31800 Saint-Gaudens
Téléphone : 05 62 00 25 00
Courriel : ars@cd31.fr



Suivez-nous





Le Département de la Haute-Garonne permet aux familles modestes de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des frais de demi-pension de leurs enfants au collège.

Conditions d'octroi

Pour bénéficier d'une aide à la restauration vous devez :

- Avoir un enfant demi-pensionnaire* scolarisé de la 6^e à la 3^e dans un collège public ou privé sous contrat d'association avec l'État dans le département de la Haute-Garonne ou limitrophe (20 km maximum)
- Résider en Haute-Garonne
- Avoir la garde légale et effective de l'enfant
- Justifier de ressources inférieures ou égales au barème applicable

* Le statut de demi-pensionnaire implique la présence régulière de votre enfant au service de restauration scolaire (4 repas par semaine minimum) sauf aménagement du temps scolaire pour raisons de santé.

Vous pouvez consulter le barème et simuler votre aide en accédant au service.

Vous pouvez déposer votre demande en ligne dès le 1^{er} juin 2017.

Accéder au service

Connectez-vous sur ecollege31.fr et cliquez sur le bouton « Aide à la restauration scolaire ».

L'ENFANT EST DÉJÀ SCOLARISÉ AU COLLÈGE, VOUS DISEZ PAS D'UN COMPTE PARENT ECOLEGE31 :

- Cliquez sur « Je me connecte via eCollège31 ». Renseignez votre identifiant et mot de passe eCollège31. Important : Le compte parent eCollège31 (identifiant et mot de passe) vous a été communiqué par le collège fréquenté par votre enfant. Si vous l'avez perdu, adressez-vous au collège avant le 30 juin 2017.
- Pour faciliter vos démarches, vous pouvez autoriser la récupération de vos données personnelles et celles de votre enfant à partir d'eCollège31. En acceptant, ces informations seront automatiquement reportées dans la demande.

VOUS NE DISEZ PAS D'UN COMPTE PARENT ECOLEGE31 VOTRE ENFANT ENTRE EN 6^e, PAR EXEMPLE :

- Cliquez sur « Je crée mon compte Aide à la Restauration » et renseignez vos coordonnées ainsi qu'une adresse électronique et un mot de passe.
- Vous recevez une notification pour activer votre compte Aide à la Restauration. Vous devez valider ce courriel dans un délai de 24 h.
- Sur la page d'accueil du service, cliquez à présent sur « Je me connecte avec mon compte Aide à la Restauration » et saisissez à nouveau votre adresse électronique et le mot de passe.
- Conservez ces informations pour accéder par la suite au suivi de votre dossier.

Déposer votre demande

Le dépôt de votre demande se déroule en 5 étapes simples et rapides :



CONDITIONS D'OCTROI

RESPONSABLE

ENFANT(S)
Justificatif à joindre (CAF, MSA...)

DEMANDE
Transmission de la demande pour instruction

CONFIRMATION

Un courriel vous confirmera l'enregistrement de votre demande.

Dans le cadre de la dématérialisation du dépôt des demandes d'Aide à la Restauration Scolaire, le Conseil Départemental propose une permanence du service Restauration Scolaire dans l'établissement le :

Mardi 27 juin 2017 – la matinée –

Ce service est proposé aux familles ayant des difficultés de connexion, ou de remplissage de l'imprimé, ou ayant des questions à poser.

Pour enregistrer votre demande vous devez vous munir de :

- votre code parent ecole
- votre quotient familial (CAF OU MSA)
- vos deux derniers avis des impôts
- apporter le (ou les) livret(s) de famille
- toutes pièces pouvant justifier un changement de situation (familiale ou financière).

La Principale, D. GARCIA